

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

COMPTE RENDU OFFICIEL

SÉNAT

Présidence de l'honorable JAMES H. KING, C.P.

Jeudi 14 mars 1946.

Le Parlement du Canada ayant été, par proclamation du Gouverneur général, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires:

La séance est ouverte à deux heures et demie de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières.

OUVERTURE DE LA SESSION

Son Honneur le Président avise le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général l'informant que Son Excellence arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'après-midi, et, qu'il se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la deuxième session de la vingtième législature du Parlement du Canada lorsqu'on lui fera savoir que tout est prêt.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au trône. Il plaît à Son Excellence de requérir la présence de la Chambre des communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la deuxième session de la vingtième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Il y a à peine plus de six mois que le Canada est sorti de six longues années de guerre. L'agitation qui a suivi la guerre a créé de nouveaux problèmes pour les gouvernements de toutes les parties du globe. Un malaise général règne dans le monde. La faim, les privations et la souffrance sont devenues le partage de

millions de personnes. Des millions d'autres, dont un grand nombre en exil, sont sans foyer. Les problèmes qui se posent aux hommes d'État de chaque nation sont vraiment formidables.

Ce n'est qu'en fonction de la situation mondiale que tous nos problèmes peuvent être envisagés sous leur vrai jour. L'avenir de notre pays, comme des autres, repose sur le succès qui couronnera l'œuvre de la reconstruction mondiale, et sur l'établissement d'une paix durable. Plusieurs des mesures que vous serez appelés à étudier au cours de la présente session porteront sur cet aspect plus général des affaires humaines.

Parmi les problèmes mondiaux qui exigent une attention immédiate, il n'en est pas de plus pressant que le ravitaillement des populations menacées de disette aiguë et, en certaines régions, de famine générale. L'espoir d'une reconstruction pacifique du monde est subordonné au problème de l'alimentation. La pénurie est actuellement très grande. En outre, le problème ne se pose pas seulement pour les prochains mois, mais pour quelques années. A moins qu'il ne satisfasse à ce pressant besoin, le monde peut s'attendre à de graves désordres, qui mettront en danger la paix elle-même.

Le Gouvernement ne néglige aucun moyen susceptible de fournir à l'exportation le maximum de denrées alimentaires. Il encourage le plus possible le relèvement de la production. La gravité de la situation exige, de la part de toute la population canadienne, un effort conjugué et enthousiaste.

Le maintien à un niveau élevé de l'embauchage et du revenu national est au premier plan du programme ministériel. L'embauchage, aussi bien que le revenu, est étroitement lié à la restauration et à l'expansion du commerce mondial. Les marchés d'exportation sont essentiels à l'emploi productif d'un très grand nombre de Canadiens.

Le Gouvernement s'est constamment efforcé de rétablir les anciens marchés, d'en trouver de nouveaux et, en général, de développer le commerce extérieur du temps de paix. Afin de favoriser ce programme, il a mis à la disposition de plusieurs alliés de guerre les crédits additionnels à l'exportation votés à la dernière session.

Au cours de cette session, vous serez invités à approuver un accord récemment conclu et accordant au Royaume-Uni un prêt qui contribuera à conserver le marché britannique aux denrées alimentaires et aux autres produits d'exportation du Canada. L'accord contribuera également à l'expansion soutenue des échanges entre les deux pays, à la suppression des barrières commerciales et au libre emploi des devises pour les fins du commerce international.